

## Les Filles de la Sagesse en Haïti

### Quelques bons souvenirs partagés avec mes anciennes élèves



Les Filles de la Sagesse sont arrivées en Haïti en 1875, avec l'intention d'exercer leur mission auprès du peuple haïtien. Cette mission comprend : l'instruction des jeunes, le soin des malades, les retraites, le service des pauvres. Exemple : au Corridor Bois-de-Chêne, voisin de l'Institution du Sacré-Cœur de Turgeau à Port-au-Prince où j'ai enseigné 26 ans, quelque 270 élèves fréquentent gratuitement l'école Maria Goretti, fondée et dirigée par les Filles de la Sagesse depuis 1960.

Parmi les œuvres où elles ont exercé leur apostolat, il en est une que je veux décrire parce que je la connais bien : l'école Notre-Dame de Lourdes à Miragoâne, dont j'ai été partie prenante pendant cinq ans<sup>1</sup>.

La ville de Miragoâne possédait un terrain sur lequel les Filles de la Sagesse construisirent l'école. Le gouvernement s'engagea à payer les professeurs. Les élèves, quoique pauvres, étaient particulièrement intelligentes et studieuses. L'école proposa d'aménager les cours supérieurs de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, et le gouvernement déboursa la somme permettant d'offrir, en plus de l'enseignement, la pension à dix élèves, celles qui demeuraient le plus loin de l'établissement. Plus tard, les Filles de la Sagesse ajoutèrent l'École normale, où elles dispensèrent l'enseignement gratuitement.

---

<sup>1</sup> Les Filles de la Sagesse se sont retirées de l'école de Miragoâne dans les années 1990 par manque d'effectif. L'école existe toujours, mais les sœurs n'y sont plus présentes.

À ces cours s'ajoutèrent ceux de couture, de broderie, de cuisine, sans qu'il ne fût demandé aucune cotisation. Ces cours se donnaient sur la véranda, faute de local. Quelques années plus tard, les Sœurs construisirent un bâtiment où des élèves pouvaient suivre les cours, sans aucun frais, dans un local commode et spacieux, et elles en sortaient, armées pour faire face à la vie; certaines y préparèrent même leur trousseau de mariage.



Les Sœurs veillaient à la santé des enfants qui leur étaient confiées. Les dons qui s'ajoutaient à leur contribution permettaient de servir un repas chaud, le midi, à un prix symbolique. À une rentrée de l'année scolaire, en octobre, les Sœurs remarquèrent que les élèves avaient mauvaise mine. On s'organisa avec une institutrice, qui était aussi boulangère. Lorsque celle-ci sortait le pain du four, la nuit, elle mettait les «galettes à la mélasse» à cuire. Et, chaque matin, après le salut au drapeau, les élèves, avec délices, dégustaient leur galette et buvaient un verre de lait. Après deux semaines, on ne les reconnaissait plus. C'est que, pendant les vacances, elles avaient manqué de nourriture. Le sport était aussi à l'honneur; entre autres, un terrain de volley-ball était à leur disposition.

La religion n'était pas négligée. Les Sœurs bâtirent une chapelle où les élèves se rendaient seules ou en groupes pour la prière. Les élèves avaient la chance de jouir de la présence d'un aumônier, auquel elles pouvaient avoir recours en tout temps.

Lorsque des instituteurs français furent mandés par le département de l'Éducation nationale pour «rajeunir» les méthodes d'enseignement, ils firent quelques séjours à l'école, où ils trouvèrent des élèves très ouvertes à ces nouvelles façons de transmettre les connaissances. Au moment de leur départ, ils vinrent dire «Au revoir». Une surprise les attendait : des élèves avaient composé une saynète, laquelle fut jouée en leur honneur. Ils furent très contents et ils déclarèrent : «Une seule chose a manqué; c'est que vous n'avez pas invité l'ambassadeur de France à ce récital !» Cette phrase était révélatrice de leur admiration.

Je me souviens également avec une grande satisfaction des huit ans pendant lesquels j'ai parcouru plusieurs villes d'Haïti à faire du soutien pédagogique auprès d'instituteurs et institutrices d'écoles publiques, leur permettant de perfectionner leurs méthodes d'enseignement. Cette mission n'a mené au Limbé, à Port-Margot, Saint-Louis-du-Nord, Jean-Rabel, Anse-à-Foleur, Léogane, Petit-Goâve, Miragoâne, Moron, Jérémie et Port-au-Prince.

Les Filles de la Sagesse se dépensent dans trente établissements scolaires et professionnels, dont quatre sont destinés aux enfants sourds-muets : Institut Montfort de Lavaud (Nord-Ouest), Institut Montfort de Port-au-Prince et Institut Montfort de Saint-Marc (Ouest), Institution Marie-Louise au Cap-Haïtien (Nord). Les sœurs travaillent aussi dans des dispensaires et des hôpitaux.

Puissent-elles, avec l'aide de Dieu, contribuer au développement de notre belle île des Antilles.

J'espère que tout ce «babillage» aidera à saisir la mission multiforme des Filles de la Sagesse en Haïti.

Avec toute mon affection à mes anciennes élèves.

Sr Suzanne Veilleux, fdl